



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

ANNONCE MINISTERIELLE RELATIVE A L'AUGMENTATION DE 50 % DE LA PART VARIABLE DE L'ISS DES DIRECTEURS :

UNE NOUVELLE CONSEQUENCE DE L'APPEL A LA GREVE DU 15 DECEMBRE

A quelques jours de la grève du 15 décembre pour le retrait du projet de décret sur l'évaluation des personnels, le ministre CHATEL multiplie les annonces dont le but recherché est d'amoinrir la mobilisation du 15 décembre.

Ainsi vient-il d'annoncer que la part variable de l'ISS (indemnité de sujétion spéciale des directeurs) serait augmentée de 50 % au 1^{er} février 2012.

Pour le SNUDI-FO, l'augmentation annoncée ne constitue qu'une juste rétribution supplémentaire aux regards de l'explosion des tâches imposées aux directeurs, même si pour notre syndicat le compte n'y est pas.

Pour autant alors que le gouvernement poursuit la politique du gel des traitements des fonctionnaires, le SNUDI FO dénonce le fait, que le ministre de l'Education Nationale se livre à une opération de saupoudrage pour certaines catégories en oubliant volontairement la grande masse des personnels. Le SNUDI FO relève que c'est d'ailleurs la logique du projet de décret qui en substituant au système actuel des promotions, une bonification d'ancienneté individualisée, vise précisément à individualiser les revenus de chaque personnel.

De plus le SNUDI – FO met en garde le ministère sur le fait qu'il ne saurait être question de mettre en avant l'augmentation de l'ISS pour exiger des directeurs des tâches nouvelles, notamment l'évaluation de leurs collègues, possibilité ouverte par le projet de décret(*) ainsi qu'une « nouvelle gouvernance » de l'école,

C'est pourquoi, contre les projets de création d'un statut de « super directeur » responsable d'un E.P.E.P., le SNUDI-FO considère que le strict respect de la circulaire de 89 définissant les missions et les obligations des directeurs est tout particulièrement d'actualité.

Néanmoins, dans le contexte de préparation de la grève du 15 décembre, le SNUDI FO relève que l'annonce du ministre pour tenter de calmer les esprits en appelle une autre : le retrait pur et simple du projet de décret sur l'évaluation.

Dans l'immédiat, le SNUDI FO appelle tous les enseignants, qu'ils soient directeurs ou adjoints à préparer activement la grève du 5 décembre.

Montreuil le 29 novembre 2011

(*) L'article 2 du projet d'arrêté prévoit : « l'autorité hiérarchique peut également désigner un autre fonctionnaire pour mener les entretiens d'évaluation au sein des écoles (...) »